

Procès-verbal du Conseil d'École n°1 du jeudi 16 octobre 2025

Personnes présentes:

- Enseignants : Mmes LEGER Carole, MARTINIEN Agnès, PETITOT Pauline, TACHET Alice et M. PELLENARD Denis
- Parents d'élèves : Mmes LEGLISE Anaïs, DUFOULEUR Sophie
- Responsable du centre périscolaire Sombernon : Mme TALL-MURET Laurène
- Municipalité et SIVOS : M. ROIGNOT (maire de Sombernon et président du SIVOS)

Personnes excusées :

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Semur en Auxois : M. NIERMONT
- Enseignants / RASED: Mmes BENDRISS Anaïs, DURLET VOLKEN Marie
- Parents d'élèves : Mmes PORTE Laure, JOFFROY Audrey
- DDEN : Mme REGNIER Véronique

1- Installation du nouveau conseil d'école et résultats des élections des représentants de parents d'élèves maternelle.

Maternelle	Résultats :
Listes de parents non-regroupés en association : Titulaires : LEGLISE Anaïs PORTE Laure DUFOULEUR Sophie JOFFROY Audrey <u>Suppléant(e)</u> :	Nombres d'électeurs : 148 Nombre de votants : 110 Suffrages exprimés : 102 Taux de participation : 74,32 %

2- Point sur la rentrée : Effectifs / répartitions/ équipes :

82 élèves au 16/10/2025 >>> (28 PS / 23 MS / 31 GS)

Répartition des élèves dans les classes au 16/10/25 :

PS	Denis PELLENARD et Alice TACHET (les vendredis)	22 élèves PS
PS-MS	Pauline PETITOT	17 élèves (6 PS / 11 MS)
MS – GS	Agnès MARTINIEN et Alice TACHET (les mardis)	20 élèves (12 MS / 8 GS)
GS	Carole LEGER	23 élèves de GS

*Mmes MARCONI Marina, DIAS COSTA Leticia et Mme DRAPPIER Stéphanie occupent un poste d'ATSEM à temps plein.

Les effectifs prévisionnels pour l'année suivante sont suivis en collaboration étroite mairie(s)/école afin d'avoir une estimation la plus fiable possible. Selon les remontées d'informations actuelles (il manque quelques retours de mairies), 27 PS arriveraient l'année prochaine à la rentrée 2026-2027.

3-A.P.C, Rased :

*Les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC ont débuté soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 en fonction des classes et des enseignants. Les parents des élèves concernés donnent leur autorisation pour les APC. Il est demandé aux familles de prévoir un petit goûter sauf si l'enfant est inscrit au périscolaire après l'APC. **Rappel, c'est aux parents d'effectuer la démarche pour annuler le périscolaire s'ils récupèrent leur enfant après l'APC à 17h30. Sans annulation, la facturation sera appliquée.**

*RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Anaïs BENDRISS : psychologue scolaire

Marie DURLET VOLKEN : maîtresse E

Contact : Tél : 06 40 91 55 40 ou rased.sombernon@ac-dijon.fr

*Référénte A.S.H. :

Personne référente pour la scolarisation des enfants porteurs d'un handicap : (ce.referentash21-ash3@ac-dijon.fr)

Mme Natacha PALLIER

4- Projets et vie de l'école, Évaluation d'école :

➔ Projets et vie de l'école :

- Sortie bibliothèque : visites à la bibliothèque municipale. Les dates ne sont pas encore fixées.
Le rendez vous avec la nouvelle responsable de la bibliothèque aura lieu demain vendredi 17/10.
- Projet CCOM : « Débout de bois » : Deux classes participeront à ce projet courant décembre : classe 1 et classe 4. Objectif : Démarrer d'une présentation du spectacle de Sarah Camus de la Compagnie l'oiseau du monde pour initier la semaine suivante la confection de petits jardins éphémères en mode Land Art (avec l'intervention de l'artiste en classe). Des sorties natures sont à prévoir pour récupérer des objets et matériaux.
- Noël : Vendredi 20 Décembre: L'organisation sera communiquée aux parents courant novembre. Nous partagerons un temps de rassemblement collectif pour assister au spectacle «Sim salabim» de la Compagnie du Clair Obscur le matin dans la salle de motricité et un goûter collectif l'après-midi, comme l'année dernière. Le spectacle et le goûter seront offerts par la coopérative scolaire. Le Père Noël passera lui aussi « en catimini » dans chaque classe.
- Spectacle «n°2 »: Un second spectacle courant avril est en cours de recherche.
- École et cinéma : Les 4 classes participeront au dispositif « École et Cinéma » cette année, l'objectif étant d'initier les élèves à l'art cinématographique, de les ouvrir à d'autres genres de dessins animés que ceux qu'ils peuvent voir habituellement. La 1ère date de visionnage est prévue le vendredi 14/11/2025 et seuls les MS et GS sont concernés par cette 1ère séance. Les 2ème et 3ème séances seront ouvertes pour les PS, MS, GS. L'ensemble du dispositif sera pris en charge par la coopérative scolaire cette année. Des parents accompagnateurs seront nécessaires.
- Photo de classe : Réalisée le 3/10/2025. Mise en ligne des photos individuelles et de groupe par le biais d'un code d'accès unique pour chaque famille afin de limiter la consommation de papier. Elles devraient arriver avant les fêtes de Noël dans les familles.
- Sorties pédagogiques pour les classes : (en cours de construction)
+++ Des sorties de « proximité » sont aussi rediscutées : caserne des pompiers, gendarmerie...etc
- Kermesse des écoles : Date retenue le samedi 13 juin 2026 en lien avec l'Association A.P.E.L.
- Visite du médecin/orthoptiste de la PMI : Les parents des enfants concernés en sont informés par avance avec un courrier et une enveloppe (pour insérer le carnet de santé). Celles-ci se poursuivront au cours de l'année. L'orthoptiste est déjà venue fin septembre pour voir les enfants.

• ACTIONS Association Parents Élèves Sombernon « APEL » :

- Vente de saucisson/chocolat pour la Toussaint >>retour le 3/11/25
- Défilé Halloween dans les rues de Sombernon >>vendredi 31/10/25
- Spectacle de Noël à l'Espace de la Brenne : Compagnie Alice le samedi 13/12/25
- Assemblée Générale le 20/01/2026 à 19h à la salle informatique de l'école
- Objets personnalisés courant mars/avril : sac isotherme pour la maternelle
- Vente de la tombola avril/mai 2026
- Geste 1er secours pour les cm1 cm2
- Kermesse 13/06/26 toute la journée + tombola
- Boum CM2 27/06/26

➔ Évaluation d'école :

L'école a été choisie par les services de l'Éducation Nationale pour bénéficier d'une évaluation. Cette démarche qui s'inscrit dans un cadre national porté par le Conseil d'Évaluation de l'École vise à nous aider à améliorer la qualité des apprentissages de votre (vos) enfant(s), de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Cette évaluation comporte deux phases :

* auto-évaluation (en cours) par le biais de questionnaires anonymes envoyés aux parents et à l'ensemble des acteurs/partenaires de l'école. Pour affiner l'analyse, ces questionnaires donneront lieu à 4 soirées thématiques (courant novembre). Chaque acteur est invité à participer aux ateliers

V.7/11 Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;

V.14/11 Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;

V.21/11 Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;

M.25/11 Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

* évaluation externe :

Celle-ci sera menée par une équipe d'évaluateurs (IEN) « in situ » pendant 2 à 3 jours courant janvier. Une restitution sera faite aux équipes éducatives et dans un second temps à la communauté éducative élargie, aux parents, aux élus, aux partenaires (Ccom...)

5- Coopérative scolaire.

La coopérative sert à financer à la fois les différentes sorties (spectacles, sorties scolaires fin d'année, transport...etc) mais aussi à financer l'achat de petit matériel pour la classe à l'école maternelle (atelier cuisine/goûter de Noël, cadeaux fêtes des mères/pères, achat de nouveaux vélos/draisiennes...).

Mme Léger présente le bilan de l'année dernière pour la maternelle.

Avoir sur le compte au 1 septembre 2024 : 10 247,5€

>>>>> Avoir sur le compte au 31 août 2025 : 8 944,33€

>>>> Bilan financier pour l'année 2024-2025 : - 1 303 €

Entrées 4 618 €:

- Subventions Collectivités locales (SIVOS et mairies): 2 060€
- Subvention Ecole en Herbe (2023/2024) : 152€
- Participation des familles (appel à dons année 2024-2025) : 676 €
- Bénéfices photos 2024-2025: 774€
- Bénéfice « kermesse » Don APEL : 948€
- recettes exceptionnelles (banque) : 6€

Sorties 5 921€:

- Assurance et cotisation OCCE (obligatoire) : 18 et 165 €
- Jeux, bricolage, ingrédients cuisine toutes classes confondues, cadeaux des classe pour Noël : 1 415 €
- Livres bibliothèque : 125 €
- Goûters (Noël, carnaval, fin d'année etc...) : 90€
- Spectacles : 1 428 €
- Sorties scolaires: 1 148 €
- École et Cinéma : 642€
- Pièces réparation et changement roues vélos : 807€
- divers : 53€
- Frais bancaires : 30€

L'équipe enseignante maternelle remercie chaleureusement les différents contributeurs (mairies, SIVOS, parents, Association APEL) pour ces subventions/dons.

L'école remercie également aussi le SIVOS pour les crédits de fonctionnement versés (60 euros par enfant/an) (*fournitures de rentrée « consommables »*) et les crédits d'investissement (*mobilier, équipement informatique... en fonction des demandes des enseignants.*)

6- Sécurité de l'école

* Le plan Vigipirate est toujours activé à son niveau le plus haut. Nous demandons aux parents d'être ponctuels.

* Conformément aux directives nationales, **un 1^{er} exercice d'incendie** a eu lieu le jeudi 25 septembre 2025.

>> Constat : L'exercice « incendie » s'est déroulé dans le calme et rapidement.

* Concernant l'exercice de sécurité civile **« type intrusion/attentat »**, en lien avec l'école élémentaire et le périscolaire, un exercice a été effectué ce jeudi 16/10/2025. Pour rappel, les anciens PPMS Rm et Ai (Plan Particulier de Mise en Sécurité « Risques majeurs » et « Attentat/Intrusion ») ont donné lieu à la rédaction d'un PPMS « Unifié » en fin d'année scolaire dernière. Celui-ci est entré en vigueur à la rentrée après avoir été validé par le Sivos.

>>Constat : L'exercice s'est déroulé dans le calme absolu et rapidement. Il faudra ré-harmoniser les messages sonores et le volume de l'alarme. Enfin, un exercice en lien avec le collège devra aussi être envisagé à l'avenir.

Un exercice type risque majeurs (explosion, fuite produit chimique ...etc) sera réalisé selon les instructions officielles avant les vacances d'hiver.

7- Périscolaire :

Toutes les demandes d'inscription à la cantine ont été acceptées. Sur cette période nous accueillons 54 à 59 enfants tous les midis, 10 à 17 enfants le matin et 25 à 36 enfants le soir.

Ne pas hésitez à contacter par mail en cas de problème de place.

Les classes 1 et 2 mangent seuls dans une pièce ce qui leur laisse du temps...Les classes 3 et 4 mangent elles dans une autre pièce au 1^{er} service et doivent libérer la place pour un groupe d'élémentaire.

Les objectifs travaillés restent en ce début d'année l'autonomie et l'adaptation pour les PS et les comportements bienveillants, l'empathie et l'écoute de l'autre pour les MS et GS.

Il y a eu 2 soirées familles et une soirée « péri porte ouverte ». Nous essaierons de reconduire 1/mois les soirées famille.

8 -Fonctionnement de l'école : points travaux, usage des locaux :

L'équipe pédagogique de la maternelle remercie le SIVOS pour l'ensemble des travaux d'entretien réalisés pendant les vacances d'été.

- Demande de petits travaux vacances Automne: Un point sera fait avec le SIVOS

- Demande d'investissement :

>>Les enseignants n'ont pas de demande particulière concernant de potentiels investissements à ce jour.

>>**La cour de récréation :** Le comité de pilotage continue de se réunir. Une seconde réunion a eu lieu le jeudi 26 juin afin de présenter un 1^{er} projet et une troisième réunion a eu lieu le jeudi 9 octobre 2025.

Pour rappel des membres du sivos, des enseignants maternelles et élémentaires, des représentants des parents d'élèves élus, des représentants des atsems, de la Ccom et du service entretien/ménage participent à ce comité de pilotage en étroite relation avec le cabinet expert-géomètre Gien/Pinot.

A l'issue de cette 3ème réunion, un projet a été acté. Il prévoit une augmentation des espaces d'ombrage (tenture, augmentation de la végétalisation), une ouverture des cours en supprimant l'actuelle grille jaune (maternelle/élémentaire) et différents espaces de cheminement imperméable pour accéder aux différents entrées, tout en conservant la structure actuelle (toboggan) et une grande partie de l'espace alloué aux vélos.

Ce projet va maintenant être voté par le Sivos le 5/11 en vue de construire un plan de financement (demandes d'aides au conseil départemental, État, appel fonds de concours Ccom...etc)

Quand les dossiers de financements seront revenus au cours de l'année 2026, les travaux pourraient potentiellement débuter au cours des grandes vacances d'été 2026. Le cas échéant, un plan de phasage sera à rediscuter.

Enfin, l'espace de sécurisation installé depuis les vacances d'Automne 2022 (barrières de protection dans une partie de la cour de récréation et mise en place d'un "tunnel" permettant d'effectuer les entrées et les sorties pour la classe 4) reste problématique pour se projeter.

(Pour rappel, les travaux liés à l'agrandissement du périscolaire ont permis de découvrir une malfaçon sur les supports bois de fixation des panneaux jaunes type "bardage" qui couvrent les murs de la classe 4. Ils ne sont pas de classe IV et un champignon lignivore a commencé à dévorer le bois rendant la fixation des panneaux aléatoire avec des risques de chute. Considérant l'urgence de protéger le risque de chutes de panneaux en bois, un dispositif de sécurisation est installé)

9- Questions diverses :

>>Sivos : M. Roignot souhaite réaborder la sécurité lors des trajets BUS/ÉCOLE. Il rappelle que les accompagnateurs ne peuvent remettre un enfant à qui que ce soit (parents, grands parents....) sur le trajet de l'école jusqu'à la montée dans le bus rue Fonteny.

Le directeur abonde en rappelant que cela est précisé dans la note de rentrée et que les parents ont attestés en avoir pris connaissance.

cf. Note de rentrée 2025-2026

Si vous souhaitez récupérer votre enfant alors qu'il était inscrit pour le bus (midi ou soir), vous devez vous présenter à l'Atsem à l'heure précise de sortie vers le hall d'entrée. Une fois les enfants rangés et sortis dans la cour, vous ne pourrez plus les récupérer pour des raisons de sécurité : les accompagnateurs ne connaissent pas les parents, le rang est désorganisé, ralenti et ils/elles n'ont aucune autorisation de remettre un enfant à qui que ce soit. Vous devrez donc, le cas échéant, récupérer votre enfant à la descente du bus dans votre village.

> Questions parents :

** Comment sont traitées les demandes d'inscription pour l'extrascolaire ? La traçabilité de la demande est difficilement consultable sur le portail de Ccom ?*

>>Directrice périscolaire : Les demandes d'inscription extrascolaires sont traitées manuellement. Pour information, il peut y avoir 350 demandes sur l'ensemble du territoire reçues en 2h. C'est compliqué de traiter à la main les demandes dans l'ordre d'arrivée et le délai pour une réponse est donc plus long...

Concernant le suivi de la demande (traçabilité sur le portail) la directrice va soulever ce problème d'interface...

Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 5 Février 2026 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Secrétaire(s) de séance

M. PELLÉNARD Denis

Mme MARTINIEN Agnès

Directeur école maternelle

M.PELLÉNARD Denis


ÉCOLE MATERNELLE
J-C MARIN
1 RUE F. MERCUSOT
21540 SOMBERNON